

Paris le 08/09/2025

La coopérative scolaire, bien plus qu'une simple caisse

À la rentrée 2025, l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE) lance une campagne nationale d'information et de sensibilisation pour valoriser la coopérative scolaire et rappeler son rôle central dans la vie éducative. L'objectif est de mieux faire connaître le rôle, les missions et les valeurs de la coopérative scolaire OCCE, encore trop souvent réduite à une simple caisse.

2 minutes pour découvrir la coopérative scolaire

Au cœur du dispositif : une vidéo de 2 minutes, simple et accessible, spécialement conçue pour les familles. Elle illustre concrètement comment une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE soutient des projets éducatifs et solidaires, tout en favorisant l'engagement citoyen des élèves.

Pour accompagner cette diffusion, un kit de communication est mis à disposition pour les 40 000 coopératives scolaires de l'Ecole publique (affiches, courrier aux parents, bulletin de participation financière...).

Une réponse aux idées reçues

Cette campagne vise à lever les malentendus : la coopérative est un acteur à part entière du projet éducatif, favorisant l'autonomie, la solidarité et la responsabilité des élèves. Elle n'est pas un simple relais bancaire.

"La coopérative scolaire, c'est un véritable levier pédagogique. Elle permet aux élèves de s'impliquer activement dans la vie de leur école, tout en finançant des projets qui donnent du sens aux apprentissages", explique Nadine Boyals, Présidente de l'OCCE.



Des projets concrets pour tous et toutes

Organisation de projets pédagogiques, sorties éducatives, amélioration du cadre de vie scolaire, événements collectifs... les projets soutenus par la coopérative sont pensés pour être accessibles à tous les élèves, dans une démarche de solidarité. Gérée par les enseignant.es et parfois avec la participation des élèves (via des conseils de coopérative), la coopérative scolaire permet de vivre concrètement la citoyenneté à l'école.

Une participation volontaire, des ressources solidaires

Les coopératives scolaires fonctionnent grâce à la participation volontaire des familles, à des subventions publiques, des dons, et aux bénéfices générés par des actions collectives. Chaque contribution compte pour construire une école plus active, plus ouverte, plus coopérative.

Découvrez et partagez la vidéo de la campagne ainsi que l'ensemble des supports : www.occe.coop



Contact OCCE

Sophie Courmont

Responsable communication

s.courmont@occe.coop

Mieux connaître l'OCCE

L'OCCE est une association loi 1901, **reconnue d'utilité publique**, agréée au titre des associations complémentaires de l'école par le **ministère de l'Éducation nationale**. Elle est habilitée à intervenir sur les temps scolaires.

L'OCCE, pour une coopération dès l'école

L'Office Central de la Coopération à l'École, créé en 1928, est une fédération d'associations régionales et départementales qui regroupent les coopératives scolaires affiliées. L'OCCE fédère les adhérents coopérateurs, jeunes et adultes de la classe, de l'école, de l'établissement, de la maternelle au lycée.

L'OCCE, mouvement pédagogique, encourage et soutient la coopération comme valeur centrale à l'École et **milite pour la pratique de la coopération**, de la **participation citoyenne** et pour le **développement démocratique de la vie associative** dans le champ de l'éducation.

3 grandes missions

- **Animation de projets coopératifs** – Culture artistique et littéraire, lire-écrire, environnement et citoyenneté.
- **Gestion des coopératives scolaires** – Accompagnement technique et pédagogique
- **Formation à la pédagogie coopérative** – dans l'établissement scolaire ou en stage thématique.

Les chiffres clés

40 000 **coopératives scolaires** et autant de bénévoles
5 millions d'élèves concernés
102 associations départementales
20 Unions régionales et 1 fédération nationale
+ de 100 000 journées de formation par an

Fédération nationale de l'Office Central de la Coopération à l'École

Association reconnue d'utilité publique

